

Didactique des SES

Cours : Pourquoi la puissance publique intervient-elle dans la régulation des économies contemporaines ?

TD : Médiane, Moyenne, déciles

Evaluation :

EC1 : questions de cours sur le chapitre présenté

EC 2 : utilisation des savoir-faire étudiés lors du TD

Thème 7 : Régulation et déséquilibres macroéconomiques

Chapitre 1 : Pourquoi la puissance publique intervient-elle dans la régulation des économies contemporaines ?

Indications complémentaires :

En faisant référence aux défaillances de marché étudiées précédemment et à la possibilité de déséquilibres macroéconomiques, on étudiera les fonctions de régulation économique de la puissance publique en insistant sur l'importance du cadre réglementaire dans lequel s'exercent les activités économiques. On présentera brièvement les principaux niveaux d'intervention (notamment européen, national et local).

Notions : *Fonctions économiques de l'État (allocation, répartition, stabilisation)*

Objectifs :

Etre capable de définir les notions au programme : *Fonctions économiques de l'État (allocation, répartition, stabilisation)*

Etre capable d'expliquer que l'existence de défaillances de marché justifie l'intervention de l'État en matière d'allocation des ressources

Etre capable de montrer que l'État permet la cohésion sociale et la justice sociale par sa fonction de redistribution

Etre capable d'expliquer que l'État permet la stabilisation de l'économie en régulant les grands déséquilibres macroéconomiques : croissance, inflation, chômage et déséquilibre extérieur

Etre capable de montrer les principaux niveaux d'intervention de la puissance publique (local, national, européen)

Plan :

- I. **L'intervention de l'Etat**
 - A. **Pourquoi l'Etat intervient-il ?**
 - B. **Quelles sont les fonctions économiques de l'Etat ?**
 1. La fonction d'allocation
 2. La fonction de répartition
 3. La fonction stabilisation
- II. **A quel niveau l'Etat intervient-il ?**

Evaluation type bac : EC1-EC2



Question 1 : Quel est le point commun entre ces 3 illustrations ?

Les 3 illustrations représentent une intervention de l'Etat.

Question 2 : Quel est l'objectif poursuivi ?

Pour les 2 premiers : lutter contre les risques sociaux. Pour le dernier : garantir l'éducation (égalité) entre tous les individus.

I. L'intervention de l'Etat

A. Pourquoi l'Etat intervient-il ?

Activité 1 :

Problématique : Quelles sont les raisons qui justifient l'intervention de l'Etat ?

Le capitalisme moderne est un système économique mixte. [...] Un secteur public important et indispensable y coexiste avec l'économie de marché. Les responsabilités de notre État découlent d'une multitude d'objectifs que nous regroupons en trois catégories : réaliser des ajustements en matière d'affectation des ressources ; réaliser des ajustements en matière de répartition des revenus et des richesses et maîtriser les fluctuations conjoncturelles de l'économie. On pourra les nommer respectivement : service Allocation, service Répartition, et service Régulation.

Richard Musgrave, La théorie des finances publiques, 1959

Question 1 : Quelles sont les 3 fonctions de l'Etat expliquées dans ce texte ?

Allocation, répartition, stabilisation.

Question 2 : Pour chacune des fonctions, pourquoi l'Etat doit-il intervenir ?

Allocation : l'Etat doit intervenir pour pallier les défaillances du marché.

Répartition : réduction des inégalités, lutter contre les différents risques sociaux

Stabilisation : maîtriser les fluctuations économiques.

B. Quelles sont les fonctions économiques de l'Etat ?

1. La fonction d'allocation

Activité 2 :

Problématique : Qu'est-ce que la fonction d'allocation ?

Au cœur de la dépense publique se trouvent les fonctions régaliennes (police, justice, défense). Pour assurer la bonne marche de la société, seule une autorité supérieure, l'État, peut être le garant du respect des règles qu'elle s'est donnée, et notamment de la sécurité des personnes et des biens. Même si la sécurité privée se développe, personne ne songe à remettre en cause le niveau des dépenses réalisées, qui représentent 64 milliards d'€, soit le tiers des dépenses de l'État central et environ un dixième des dépenses collectives totales.

Au-delà de cette activité au cœur régalien, l'État prend en charge des investissements d'équipement collectif que le marché ne peut assurer spontanément. Comme l'a montré Richard Musgrave, l'une des justifications de l'intervention de l'État est l'existence de biens collectifs. C'est le cas des infrastructures routières qui demandent des investissements coûteux et engendrent des effets externes positifs évidents. Le développement des réseaux concédés au privé (autoroutes, péages urbains) et l'achèvement d'un réseau d'une très grande densité dans notre pays ont réduit la part des dépenses collectives. Mais les seules dépenses d'équipement routier atteignent au moins 30 milliards d'€ par an.

Parallèlement, la collectivité investit massivement dans un autre grand domaine où le secteur privé ne peut répondre aux besoins sociaux : l'école. Là encore, les effets externes sont très puissants, les entreprises bénéficiant d'une

élévation de la productivité des travailleurs. [...] Personne ne songe vraiment à remettre en cause ces dépenses qui, bien que considérées comme des dépenses de fonctionnement de l'État, puisqu'il s'agit pour l'essentiel de salaires, représentent pour la société un investissement en capital humain.

Source : Guillaume Duval, *Vive l'impôt ! Alternatives économiques* n° 174, octobre 1999

Question 1 : Rappelez ce qu'est un bien collectif et une externalité. Illustrez avec un exemple.

Biens collectifs : Les individus ne sont donc pas en concurrence pour l'obtenir (non rivalité). On ne peut interdire à quiconque d'y accéder (non exclusion). Ex : l'éclairage public

Externalité : Une externalité correspond à un avantage (« externalité positive ») ou à un désavantage (« externalité négative ») procuré à autrui par une activité économique sans qu'il y ait compensation monétaire. Exemple : la pollution par une usine dans une rivière.

Question 2 : Pourquoi l'État doit-il prendre en charge leur production ?

1ère défaillance : le marché ne prend pas en compte les « externalités ». Une externalité correspond à un avantage (« externalité positive ») ou à un désavantage (« externalité négative ») procuré à autrui par une activité économique sans qu'il y ait compensation monétaire. Dans ce cas, le rôle de l'Etat est « d'internaliser » dans le prix du marché l'externalité produite par d'autres agents économiques. Ainsi, une taxe sur les activités bruyantes devrait inciter les producteurs à réduire le niveau de leur nuisance sonore ce qui diminuera les coûts qu'elle engendre pour les riverains (fenêtre à double vitrage, tranquillisants...). A l'inverse, une subvention pour diminuer le prix des transports publics devrait inciter les villes automobilistes à utiliser ce moyen de transport ce qui réduira la production de CO2. Idem pour l'éducation.

2ème défaillance : le marché est incapable de produire des « biens collectifs purs ». En effet, ces biens sont consommés collectivement. Les individus ne sont donc pas en concurrence pour l'obtenir (non rivalité). On ne peut interdire à quiconque d'y accéder (non exclusion). Il est donc impossible de demander un prix pour ce bien car il y aurait toujours des individus qui profiteraient du bien sans payer (le « passager clandestin »). Aucune entreprise privée n'est incitée à produire ce type de bien alors qu'il répond à un besoin. C'est donc à l'Etat de le fournir (le phare, la défense nationale...).

Question 3 : En déduire ce qu'est la fonction d'allocation.

Allocation des ressources : manière dont les biens et services (nécessairement rares) sont répartis entre les différents utilisateurs possibles. On entend le plus souvent par cette expression la façon dont les ressources productives (les facteurs de production) sont utilisées.

2. La fonction de redistribution

Activité 3 :

Problématique : Qu'est-ce que la fonction de redistribution ?

A partir <http://dessinemoileco.com/la-protection-sociale/>

Question 1 : Quel est l'objectif de la redistribution ?

Réduire les inégalités et protéger de certains risques sociaux.

Question 2 : Par qui est réalisée la redistribution ?

L'Etat.

Question 3 : Comment est réalisée la redistribution ?

Redistribution horizontale et verticale.

3. La fonction de stabilisation

Activité 4

Problématique : Qu'est-ce que la fonction de stabilisation ?

Le 14 avril 1938, le président américain Franklin D. Roosevelt (1933-1945) explique pourquoi l'État doit intervenir dans l'économie. « Je sais que notre peuple est profondément convaincu qu'une prospérité ne peut durer si la justice ne règne pas dans les affaires et si ses fruits ne sont pas partagés par tous, du haut en bas de la pyramide. [...] J'en suis venu à la conclusion que les problèmes actuels appellent une action conjointe de l'État et du peuple, que nous souffrions avant tout d'un manque de demande des consommateurs en raison d'un pouvoir d'achat trop faible. C'est à nous de créer les conditions d'un retournement économique. [...] Premièrement, j'ai demandé que soit voté le maintien des dépenses gouvernementales concernant l'indemnisation des chômeurs et les politiques sociales assimilées pour la prochaine année budgétaire. Deuxièmement, j'ai annoncé au Congrès que le gouvernement proposait d'augmenter la part des réserves bancaires consacrées à la relance du crédit dont le pays a besoin. [...] La troisième proposition consiste à augmenter le pouvoir d'achat de ta nation en initiant de nouveaux travaux, au-delà de la poursuite de ceux qui existent déjà. »

Question 1 : Pourquoi l'État intervient-il dans l'économie ?

L'État intervient dans l'économie afin de garantir la croissance.

Question 2 : Comment l'État intervient-il dans l'économie ?

La stabilisation de l'activité : Fonction économique de l'État consistant à limiter les fluctuations de l'activité économique. Les instruments de la politique économique conjoncturelle servent, entre autres, à remplir cette fonction : politique monétaire, politique budgétaire.

Evaluation formative : ais-je compris les fonctions économiques de l'État ?

Complétez le tableau suivant en cochant la bonne case.

	Fonction d'allocation	Fonction de répartition	Fonction de stabilisation
Construction d'une route			
Versement des allocations familiales			
Baisse des impôts pour relancer l'économie			
Subvention pour inciter les ménages à faire des économies d'énergie			
Hausse du taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation			
Paiement du RSA par le département			

Synthèse I.

L'économiste Richard Musgrave détermine, dans la « *Théorie des finances publiques* » (1959), les trois fonctions principales de l'État :

- Une fonction d'allocation : l'État affecte des moyens à la prise en charge de certaines productions non marchandes : éducation, infrastructures publiques, services publics divers...que le marché ne peut pas fournir ou mal fournir car il est défaillant pour la production de ces services.
- Une fonction de redistribution assurée par l'État et par la Sécurité sociale pour protéger les individus du risque, assurer la cohésion sociale et une certaine justice sociale : prestations sociales, RMI... Elle peut être soit horizontale, soit verticale et donne lieu à des revenus de transfert qui modifient le revenu disponible des ménages.
- Une fonction de régulation : l'État doit réguler l'économie afin de prévenir les déséquilibres macroéconomiques qui pourraient dériver d'un « laissez-faire » excessif.

II. A quel niveau l'État intervient-il ?

Activité 5

Problématique : Quels sont les différents niveaux d'intervention de l'État ?

L'État central a longtemps joué un rôle essentiel en France. [...] Avec les premières lois de décentralisation, [...] l'État a décidé de céder certaines compétences « vers le bas ». Au même moment, la montée en puissance des compétences de l'Union européenne est venue réduire son pouvoir « par le haut ». [...]

La région a hérité d'un rôle de programmation, de réflexion et d'impulsion [...], d'aménagement du territoire et de développement économique. Le département s'est vu confier les missions de solidarité (action sanitaire et sociale, équipement rural) et la commune, les missions de proximité (urbanisme, équipements de proximité).

L'État, quant à lui, a conservé [...] trois compétences exclusives : il remplit l'essentiel des missions régaliennes (police, justice, défense), il reste le garant de la légalité des actions des collectivités territoriales, et il doit s'assurer du respect de la solidarité et de l'équité entre les différentes collectivités. [...]

Quant à l'Union européenne, elle est censée ne prendre en charge que les compétences qui ne peuvent pas être attribuées de manière satisfaisante aux États – membres ou aux collectivités décentralisées. [...]

Le schéma est a priori simple. Mais, en réalité, on assiste à un enchevêtrement parfois très compliqué de compétences. Parce que de nombreux dossiers intéressent plusieurs, voire tous les niveaux [...]. Pour compliquer le tout, d'autres niveaux de décision [...] interviennent également : communautés de communes, communautés d'agglomérations, etc. De quoi rendre le partage des compétences totalement opaques aux yeux des citoyens.

Source : Camille Dorival, « Europe, État, régions... qui décide quoi ? », Alternatives économiques, hors-série n°61, juillet 2004.

Question 1 : Quels sont les différents échelons d'intervention publique ?

Supranational, national, régional, local.

Question 2 : Quels sont les différentes compétences de ces échelons ?

Voir texte.

Question 3 : Pourquoi la répartition des compétences est-elle moins simple en réalité ?

Les compétences se regroupent, il est donc difficile de les différencier et de déterminer qui doit intervenir. Se pose aussi la question de la répartition des moyens.

Activité 6

Problématique : A quels niveaux sont utilisés les prélèvements obligatoires ?

Les prélèvements obligatoires sont l'ensemble des impôts et cotisations sociales prélevés par les administrations publiques et les institutions européennes, déduction faite des impôts et cotisations dus non recouverts. Ils sont calculés à partir des données de la comptabilité nationale. Quatre catégories d'administrations publiques bénéficient des prélèvements obligatoires :

Les administrations de sécurité sociale

L'État et les organismes divers d'administration centrale

Les administrations publiques locales

L'Union européenne

Source : Rapport sur les prélèvements obligatoires et leur évolution. Projet de loi de finances pour 2013.

Répartition des prélèvements obligatoires par catégorie d'administration bénéficiaire

	En milliards	En % du PIB
Etat	275.1	13.5
Organismes divers d'administration centrale	17	0.8
Administrations publiques locales	123.6	6.1
Administrations de sécurité sociale	492.9	24.3
Institutions de l'Union Européenne	5	0.2
Total prélèvements obligatoires	913.5	45

Source : INSEE, comptes nationaux, 2014.

Question 1 : Qu'est-ce qu'un prélèvement obligatoire ?

Ensemble des impôts et des cotisations sociales perçus par les administrations publiques.

Question 2 : Faites une phrase la donnée entourée.

Les administrations publiques locales bénéficient de 6.1% du PIB des prélèvements obligatoires.

Question 3 : Quelle administration bénéficie le plus des prélèvements obligatoires ? Le moins ? Justifiez avec les données appropriées.

Le plus : sécurité sociale (24.3%)

Le moins : Union Européenne (0.2%).

Synthèse :

L'intervention publique se fait à plusieurs niveaux : État central, collectivités territoriales (régions, départements et communes), instances européennes. Les niveaux de pouvoir se différencient par leurs domaines de compétences et par leur degré d'autonomie, certains étant subordonnés à d'autres. En France, les domaines d'intervention des collectivités territoriales sont délimités et imposés par l'État dans le cadre défini par les lois de décentralisation. Les collectivités territoriales mènent des interventions contraintes (par exemple : mesures de solidarité décidées par l'État et assumées par les départements) et d'autres plus autonomes (par exemple : mesures d'encouragement à l'économie locale).

L'action des pouvoirs publics nationaux doit par ailleurs s'articuler avec celle d'autorités supranationales comme c'est le cas aujourd'hui pour la France vis-à-vis de l'Union européenne.

Evaluation type bac : durée 2h

Exercice 1 : Questions de type EC1 : (6 points)

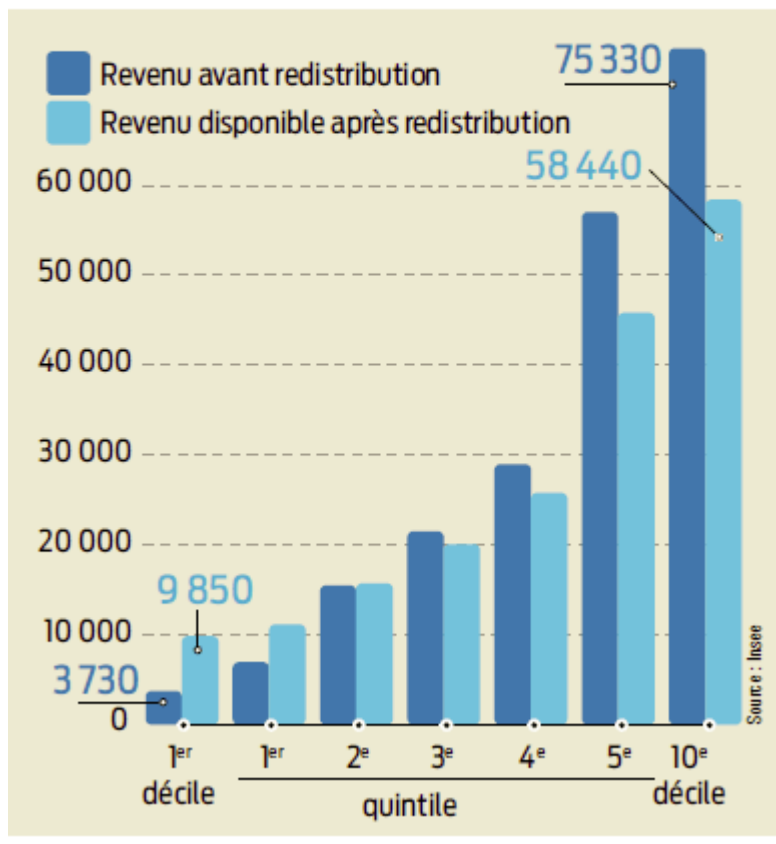
Question 1 : Expliquez 2 raisons qui justifient l'intervention de l'Etat. (3 points)

Question 2 : Présentez les principaux niveaux d'intervention de la puissance publique. (3 points)

Exercice 2 : type EC2 (4 points)

Consigne : Vous présenterez le document puis vous montrerez l'impact de la redistribution sur les revenus.

Revenu avant et après redistribution, par décile et quintile de niveau de vie en 2013, en euros



Objectifs :

Etre capable de lire et d'interpréter une médiane

Etre capable de lire et d'interpréter un décile

Etre capable de comprendre l'intérêt d'utiliser la médiane et/ou la moyenne

Exercice 1 : Moyenne et médiane

Le chiffre est connu : le salaire moyen d'un joueur en NBA est 5 millions par an. Et la NBA n'hésite pas à répéter cette statistique à l'envi.

[...] Évidemment les choses ne sont pas si simples. Il est vrai qu'en NBA le salaire moyen par joueur est le plus élevé parmi les ligues sportives US. A titre de comparaison, cette saison, il est de 5,15 millions en NBA, contre 3,34 millions en MLB, 2,4 millions en NHL et 1,9 million en NFL.

Mais l'argument est un peu court. Tout d'abord, le nombre de joueurs dans le roster varie entre les sports. On compte par exemple maximum 53 joueurs en NFL, contre 23 en NHL, 25 en MLB et « seulement » 15 en NBA.

Lorsqu'il s'agit donc de se partager le gâteau total, le nombre d' « invités » est donc très différent. De manière corollaire, l'impact d'un joueur sur le résultat de son équipe est sensiblement plus important en NBA. Au mieux, le quarterback en moyenne passe la moitié du temps sur le terrain. Un joueur en NBA peut être présent la quasi-totalité du match.

Salaire médian au lieu de salaire moyen

Mais la critique la plus intéressante faite par Steve Aschburner concerne la méthode de calcul. Pour lui, comme pour le syndicat et ses avocats, c'est le salaire médian qui a le plus de sens, et pas le salaire moyen.

Rappelons qu'on obtient le salaire moyen en divisant la masse salariale par le nombre de joueurs. C'est, en moyenne, la somme que reçoit chaque joueur. Mais cela peut très bien cacher de grosses distorsions.

Imaginons qu'il n'y ait que 7 joueurs dans la ligue : une superstar, Kobe Bryant, dont nous arrondirons le salaire à 25 millions par an, et 6 autres joueurs. Les deux premiers gagnent 2,5 millions, le troisième 2 millions et les trois derniers respectivement 1 million, 1 million et 0,5 million. La masse salariale est alors de [...] et le salaire moyen s'élève à [...].

Cependant, seul un joueur touche ce montant, et la grande majorité (6 sur 7) touche largement moins. La moyenne est loin d'être représentative de ce que touche un joueur « normal ».

Dans ce cadre, une statistique intéressante à regarder est le salaire médian. C'est tout simplement le montant qui sépare les joueurs en 2 : il y a autant de joueurs qui gagnent plus que de joueurs qui gagnent moins.

[...] C'est juste une façon différente de voir une même réalité. Mais dans un conflit où chaque point compte, aussi bien à la table de négociation que dans les médias, il offre un contre-argument aux joueurs lorsque la ligue tentera de mener le salaire moyen sur la table.

Question 1 : Calculez la masse salariale fictive du club. Calculez le salaire moyen des joueurs de cette équipe.

La masse salariale est alors de 34,5 millions ($25 + 2,5 + 2,5 + 2 + 1 + 1 + 0,5$), et divisé par 7 joueurs, on a un salaire moyen de 4,93 millions.

4,58 en 2014-2015 NBA

Question 2 : Qu'est-ce que le salaire médian ?

Le salaire médian est le salaire qui partage en 2 parties égales les salaires.

Question 3 : Pourquoi est-il préférable de le calculer ?

Le fait que quelques superstars touchent beaucoup plus que les autres a tendance à faire augmenter le salaire moyen, alors que le salaire réellement perçu par la majorité des autres joueurs peut rester stable.

Contrairement à la moyenne, la médiane n'est pas affectée par les valeurs extrêmes d'une distribution de données.

Question 4 : Quel est le salaire médian dans l'exemple ?

Classez les joueurs par ordre croissant en fonction des salaires.

Dans notre exemple, le salaire médian est de 2 millions : il y a autant de joueurs qui touchent plus que moins. Et on peut penser qu'il permet de se faire une meilleure idée que ce que touche un joueur lambda.

Appliquer aux données réelles, on trouve une valeur de 2,33 millions, soit moins de la moitié du salaire moyen.

NB : 2015-2016 1. Kobe Bryant (Lakers) – 25 millions de dollars 2. Joe Johnson (Nets) – 24,8M\$ 3. LeBron James (Cavaliers) – 22,9M\$ 4. Carmelo Anthony (Knicks) – 22,8M\$ 5. Dwight Howard (Rockets) – 22,3M\$

Lebron James est au sommet du classement Forbes des joueurs NBA les mieux payés de la saison. Avec 20,6 millions de dollars de salaire et 44 millions en sponsoring, il atteint 64,6 millions de billets verts ! Parmi ses partenaires, on retrouve Nike, McDonald's, Coca-Cola, Samsung, Beats by Dre ou Audemar Piguet.

Exercice 2 : Déciles pointés

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoines..., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales (c'est-à-dire de même effectif). Les déciles sont au nombre de 9.

Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (D1) est la valeur du salaire telle que 10% des salariés perçoivent moins (donc telle que 90% des salariés perçoivent plus);
- le deuxième décile (D2) est la valeur du salaire telle que 20% des salariés perçoivent moins (donc telle que 80% des salariés perçoivent plus);
- le cinquième décile (D5, appelé également médiane) est la valeur du salaire telle que la moitié des salariés perçoivent moins (donc telle que la moitié des salariés perçoivent plus);
- etc.

NB : Prenons un exemple fictif. Une année donnée, le revenu maximum des 10 % les plus pauvres (D1) = 1000 euros. Le revenu maximum des 90 % les moins bien rémunérés (D9) = 10 000 euros, celui des 1 % les plus riches = 25 000 euros. Le rapport interdécile, $D9/D1 = 10$. Si l'année suivante, seul le revenu des 1 % les plus riches augmente et passe de 25 à 50 000 euros, $D1/D9$ n'aura pas bougé. Mais les inégalités auront tout de même augmenté.

Distribution des salaires mensuels nets en 2013 (en euros constants)

Déciles	2013
D1	1 200
D2	1 342
D3	1 471
D4	1 609
D5 ou Médiane	1 772
D6	1 974
D7	2 244
D8	2 682
D9	3 544
C95	4 526
C99	8 061
Moyenne	2 202

Champ : France, salariés en EQTP du privé et des entreprises publiques, y compris les bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.

Source : Département de l'Emploi et des revenus d'activité, Insee Septembre 2015

Question 1 : En 2013, quel était le salaire mensuel moyen en France ? Le salaire médian ? Faites une phrase et exprimez la différence en pourcentage.

En 2013, le salaire mensuel (en équivalent temps plein) moyen des travailleurs français (dans le secteur privé ou dans les entreprises publiques est (hors stagiaires et apprentis)) s'élevait à 2 202 euros nets (2912 bruts). Le salaire net médian était de 1 772 euros par mois. Le salaire net moyen était donc supérieur de 24% au salaire net médian. / Salaire médian inférieur de 19,5 % au salaire net moyen.

Question 2 : Faites une phrase afin d'exprimer les données soulignées.

Lecture : En 2013, 10 % des salariés (en EQTP du privé et des entreprises publiques, y compris les bénéficiaires de contrats aidés) percevaient un salaire mensuel net inférieur à 1 200 euros.

En haut de l'échelle, les 10 % de salariés les mieux rémunérés gagnaient un salaire net mensuel supérieur à 3 544 euros (9^e décile ou D9). Les 1 % de salariés les mieux rémunérés perçoivent un salaire net mensuel en EQTP supérieur à 8 061 euros (99^e centile ou C99).

Question 3 : À l'aide de calculs, mettez en évidence les inégalités salariales.

Le salaire mensuel net minimum des salariés du 9^e décile (10% de salariés les mieux rémunérés) était près de 3 fois supérieur au salaire maximum perçu par les 10% de salariés les moins rémunérés (1^{er} décile).

En 2013 Les 1% de salariés les mieux rémunérés (99^e centile) percevaient un salaire mensuel net au moins 4,5 fois plus important que le salaire médian.

Exercice 3 : Déciles moyens

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). (en gros c'est le revenu dispo par individu). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Ex : Un ménage composé d'un couple, d'un enfant de 16 ans et d'un autre de 10 ans. Revenu disponible = 2500 €. Niveau de vie du ménage = $2500 / 2,3 = 1087$ €.

Evolution des niveaux de vie moyens annuels selon les seuils de niveau de vie, après impôts et prestations sociales, pour un individu, en euros constants de 2013

Niveau de vie moyen par décile en 2013	2003	2013	Evolution (en euros)	Evolution (en %)
< 1 ^{er} décile	8 460	8 140		
Entre le 1 ^{er} et le 2 ^{ème} déciles	11 880	12 230		
Entre le 2 ^{ème} et le 3 ^{ème} déciles	14 130	14 680		
Entre le 3 ^{ème} et le 4 ^{ème} déciles	16 080	16 850		
Entre le 4 ^{ème} et le 5 ^{ème} déciles	18 010	18 910		
Entre le 5 ^{ème} et le 6 ^{ème} déciles	20 100	21 140		
Entre le 6 ^{ème} et le 7 ^{ème} déciles	22 590	23 750		
Entre le 7 ^{ème} et le 8 ^{ème} déciles	25 900	27 270		
Entre le 8 ^{ème} et le 9 ^{ème} déciles	31 210	32 890		
> 9 ^{ème} décile	51 330	55 630		
Ensemble	21 970	23 150		
Rapport interdécile				
Ecart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus Pauvres (en euros)				

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

Question 1 : Faites une phrase avec les données soulignées

En 2013, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie moyen des 10% les plus pauvres (personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine) était de 8 140 euros annuels. (En moyenne les 10% les plus pauvres vivaient avec un revenu annuel de 8140 euros.)

Par construction, tous les membres d'un même ménage ont le même niveau de vie. Il correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation de celui-ci.

Question 2 : Complétez le tableau.

Question 3 : Comparez l'évolution du niveau de vie moyen des 10% les plus pauvres et des 10% les plus riches entre 2003 et 2013.

Entre 2003 et 2013, le niveau de vie moyen annuel des 10 % les plus pauvres a baissé de %, soit une perte de euros, une fois l'inflation déduite.

A l'opposé, celui des 10 % les plus riches a connu une nette augmentation, de % soit un gain de euros.

Question 4 : Comment les inégalités de niveau de vie ont-elles évolué entre 2003 et 2013 ? Justifiez à l'aide des résultats obtenus.

En 2002, les 10 % les plus riches avaient un revenu fois supérieur aux 10 % les plus pauvres. Dix ans plus tard, c'est fois. L'écart est ainsi passé de euros en 2003 à en 2012.